

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 3 juillet 2014

Présents :

NICOLAS Stéphane, SCHULER Sandrine, DEBRIN Virginie, DESARCE Maryse, PIAZZA Cécile, COLSON Frédéric, HAZOTTE Cédric, MARI Xavier.

Absents excusés : HERBIET Alain, SIMONIN Bertrand, NICOLAS Jean-François.

Secrétaire de séance : Cédric HAZOTTE

Le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 2 juin 2014 a été approuvé par les membres du conseil et signé par les membres présents.

Retrait de commune à la CC du Sud Messin.

Le Maire expose que lors de sa séance du 10 juin 2014, le conseil communautaire a émis un avis favorable sur la demande de retrait de la commune de Villers-Stoncourt au 1^{er} septembre 2014 afin que celle-ci puisse adhérer à la même date à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Le Maire rappelle que les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer par délibération sur cette procédure de retrait de la commune de Villers-Stoncourt.

Vu le CGCT et notamment son article L5211-19

Vu la délibération de la commune de Villers-Stoncourt en date du 13 mai 2014

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Sud Messin en date du 10 juin 2014,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité émet un avis favorable sur la demande de retrait de la commune de Villers-Stoncourt de la Communauté de Communes du Sud Messin au 1^{er} septembre 2014 et son adhésion, à la même date, à la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Divers.

- Le maire a indiqué aux membres du conseil municipal que le chemin débouchant sur la route reliant Sailly-Achâtel à Secourt sera nettoyé avec évacuation des remblais afin d'en faciliter l'accès aux agriculteurs pour un coût d'environ 800 € TTC
- Une convention de dépose de déchets neutres a été élaborée à l'intention des habitants de Sailly-Achâtel afin de les autoriser à décharger leurs déchets (**terre et pierres uniquement**) lieudit « le Pont des Anes ». Les personnes intéressées devront au préalable se rendre en mairie afin de prendre connaissance des termes de la convention mise en place à cet effet.
- Il sera rappelé aux habitants de la commune qu'il est nécessaire de respecter le voisinage en

matière de nuisances sonores, notamment les dimanches après-midi lors des travaux de tontes ou bricolage bruyant.

- En matière d'urbanisme, le maire a indiqué que le Plan d'Occupation des Sols, tel qu'il existe actuellement, sera caduque en 2016. Après s'être renseigné auprès de la DDT, le maire a expliqué qu'il sera nécessaire à cet effet d'établir un PLU ou plus simplement une carte communale (solution moins coûteuse). Le projet sera étudié ultérieurement avec les services compétents.
- Le maire informe ne pas avoir fait valoir le droit de préemption de la commune concernant la vente de la maison située 62 rue des Deux-Villes et le terrain adjacent.
- Suite aux travaux réalisés Place du Chapitre et ayant constaté des anomalies, le maire a rencontré un représentant de la société Eiffage afin de trouver un consensus pour finaliser l'opération dans les meilleures conditions.
- CR de la dernière réunion du SMASA par Alain Herbiet et Virginie Debrin : le Président, Jacques Bouchès, maire d'Orny et candidat unique a été réélu. Six communes sont encore en attente concernant les travaux d'assainissement, Secourt et Saily-Achâtel sont les communes prioritaires sur le programme à venir. S'agissant de travaux importants, Alain Herbiet a posé sa candidature et a été élu membre de la commission « Travaux ». Le Président du SMASA viendra en commune afin d'expliquer aux habitants le projet d'assainissement.
- Les malfaçons constatées aux abords de la mairie sous le panneau d'affichage ont été réparées à la demande du maire par l'entreprise 2M Réalisations, chargée initialement des travaux : la pente a été refaite afin de faciliter l'écoulement des eaux.
- CR par Xavier MARI de la dernière réunion du SIVT du pays Messin, syndicat chargé de la promotion touristique concernant les communes adhérentes et qui aide ces communes à trouver les financements adéquats pour divers travaux. Monsieur MARI a précisé qu'il faisait partie de la commission « Animation ».
- CR par Sandrine SCHULER de la dernière réunion du SIMVU de Rémilly. Ce syndicat sera dissous fin 2014 pour intégrer au 1^{er} janvier 2015 la CC du Sud Messin dont Monsieur STABLO, maire de Rémilly est devenu le Président. L'actif du syndicat sera redistribué à la communauté de communes. Mme SCHULER a d'autre part informé les conseillers qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, des conteneurs à puces seront distribués aux habitants, dont la facturation se fera au nombre de levées celle-ci sera effective au 1^{er} janvier 2017 (les modalités restant à définir), le temps que système informatique se mette en place. Concernant les encombrants, ils seront enlevés sur appels individuels (et non plus planifiés comme actuellement).
- Faisant suite à la demande de l'ASPSA afin d'utiliser la grange pour le départ de la marche gourmande du 29 juin, la municipalité ne peut malheureusement accéder à cette demande. En effet suite à une visite des membres de la commission de sécurité du 29/11/2011, celle-ci est interdite au public. L'équipe municipale va mettre tout en oeuvre pour lever cette interdiction afin que les associations puissent le plus rapidement possible utiliser ce patrimoine rural.
- Sandrine SCHULER, a indiqué que les frais générés pour le fleurissement estival de la commune se sont élevés à la somme totale de 435 €. Afin de faciliter l'arrosage Rue du Grand Orme, Jean-François NICOLAS a mis à disposition un réservoir d'eau. Mme SCHULER suggère de retirer les thuyas situés au croisement de la rue St Barthélemy rue des Deux-Villes et impliquant une mauvaise visibilité sur la route. La question sera revue après discussion avec les riverains.
- CR par Maryse DESARCE sur la dernière réunion du Sivom de Solgne, précisant notamment que le syndicat fera l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée pour l'ouvrier intercommunal. Le maire a également précisé que les nouveaux rythmes scolaires à 4,5 jours par semaine seront mis en place à la rentrée de septembre. Par ailleurs, le nouveau collège de Verny ouvrira ses portes à la rentrée 2014/2015 pour les élèves du secondaire.
- Les membres de la commission « Vie associative, animation... » s'est tenue en mairie avec les différentes associations de la commune (AFR, ASPSA et Conseil de fabrique) afin de discuter sur les aspirations et les besoins de chacune.

Saily-Achâtel, le 11 juin 2014
Le Maire,
Stéphane NICOLAS

